

INFOS



PERRIGNY

Octobre 2011 • n° 110 • www.perrigny.fr



MAISONS FLEURIES 2011 : UN ÉTÉ PAS COMME LES AUTRES !

Lors du premier passage de la commission au mois de juin, nous n'étions pas d'un grand optimisme quant à la suite du concours. Absence de pluviométrie au cours du printemps, restriction d'eau et risque de restriction totale. Mais, durant l'été, la météo, contre toute attente a apporté la pluie ! Les jardins reprenaient gaieté et couleurs à l'inverse des vacanciers...

Le 2^{ème} passage début septembre, nous a permis de voir de belles fleurs et de beaux gazons tout verts...

Résultat 2011 :

Maisons fleuries 1^{er} : Jeanne CHARLES, 2^{ème} : Alain GOUPY, 3^{ème} : Lionel CAILLON ; 4^{ème} : Jeannine LECOEUR ; 5^{ème} : Jean CALMUS

Merci à tous les autres participants et les hors concours pour leurs réalisations. Nous récompenserons les efforts de chacun et leur fidélité pour ce concours lors des vœux du maire au mois de janvier. Et cette année une petite surprise sera au rendez-vous !

Bonne fin d'année à tous.



Concours des maisons fleuries : 1^{er} prix 2011

EDITO

Mesdames, Messieurs, chers lecteurs,

Pour cette nouvelle édition de notre bulletin municipal, c'est avec plaisir mais non sans appréhension que m'est revenu la délicate mission de rédiger cet éditorial. Je compte donc sur votre indulgence car, comme pour toute première fois, ce ne sera certainement pas parfait !

Tout d'abord, une mise au point concernant l'information et la communication dans notre commune. Le bulletin municipal complet « Perrigny infos » tel que vous l'avez en main ne paraîtra plus que deux fois par an : une édition en avril et une en octobre. Mais à l'image de nombreux autres villages, une lettre d'information (ou plusieurs au besoin) présentée sous forme plus simple, sera distribuée entre deux éditions. Ceci permettra la diffusion de l'information tout au long de l'année. Je rappelle également, pour ceux qui sont équipés, que notre site internet « www.perrigny.fr », permet de retrouver bon nombre d'informations pratiques reprises ou complémentaires au bulletin. Par exemple, les parents d'élèves peuvent y consulter à l'avance les menus de la cantine et éviter ainsi les conflits à table le soir ! D'autres peuvent y consulter le calendrier de ramassage du tri sélectif et ne plus se torturer l'esprit pour se rappeler s'il est passé le mercredi précédent ou pas, ...etc. Nous nous efforçons de le maintenir à jour, le mieux possible, sans autre prétention que de rendre service aux habitants.

Voilà pour l'organisation de la communication communale, en espérant que celle-ci réponde au mieux à vos attentes.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux Patriniaciens (et oui, c'est comme ça que l'on dit !) arrivés cette année principalement au lotissement du « bas de Bréandes ». J'espère qu'ils auront à cœur de participer activement à la vie du village qu'ils ont choisi d'habiter ; notamment en prenant part au monde associatif en place et en soutenant de leur présence les manifestations communales. C'est, j'en suis convaincu, le meilleur moyen de s'intégrer rapidement et de créer des liens amicaux. A titre d'exemple, il serait intéressant que la rénovation complète du terrain de tennis puisse amener la renaissance d'une association disparue il y a quelques années. Ceci permettrait aux enfants de s'initier et aux autres de pratiquer ce sport sans avoir à se rendre obligatoirement dans les villes et villages voisins.

C'est ce genre d'initiative, parmi d'autres, qui permettront à notre village de conserver son attractivité et faire en sorte qu'il reste un endroit où il fait bon vivre !

Bonne fin d'année à tous.

Stéphane VIGNOL
Délégué à la communication.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les habitants de la Commune sont invités comme tous les ans à se retrouver le **Vendredi 11 Novembre** à 10h45 devant la Mairie, pour aller se recueillir devant le Monument aux Morts et y déposer une gerbe. S'en suivra le verre de l'amitié.

JARDIN A LOUER



La commune propose à la location un jardin d'une superficie d'environ 600 m², situé le long de la RD 158, face au lotissement le Bas de Bréandes.

Il est réservé en priorité aux habitants de Perrigny, moyennant un loyer annuel de 150 € (bail d'un an renouvelable).

Inscription en Mairie avant le mardi 15 novembre. Tirage au sort pour attribution.

PROJET VERGER D'ANTAN :

Le projet prend forme, le paysagiste conseil a été choisi. Il s'agit de M. Juvigny Régis. La première réunion a eu lieu afin de définir les grandes lignes. Nous vous rappelons que vous pouvez si vous le souhaitez prendre part activement à ce projet. Faites le savoir auprès du secrétariat de mairie.

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE



La commune met à la vente environ 17 stères de bois de chauffage (tout venant) au profit du CCAS, au plus offrant.

Coupé en 1m, prix de réserve : 10 € le stère, achat minimum 4 stères. Date limite de dépôt des offres en Mairie le mardi 15 novembre.

ATELIER INFORMATIQUE 2011-2012

L'atelier informatique, **-initiation aux logiciels bureautiques et à l'internet-** a eu du succès ! Cette année encore, il a repris et a débuté, **le lundi 3 octobre 2011 de 18H15 à 19H45, dans la salle informatique de l'école élémentaire.**

Il a lieu un lundi sur deux. Destinées plutôt aux seniors, ces séances sont animées par mesdames Chahory et Troussat.

Pour tous renseignements, contacter le secrétariat de la mairie de PERRIGNY. Tél. 03 86 46 64 17.

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

RAPPEL : Les encombrants ne sont plus collectés par les services municipaux. Ils doivent être apportés par vos soins à l'une des déchèteries de la communauté de l'Auxerrois.

Néanmoins, pour les usagers dans l'incapacité ou l'impossibilité de se rendre dans une déchèterie, ou lorsque le volume ne permet pas un transport par vos propres moyens, la communauté de l'Auxerrois met à votre disposition un service complémentaire d'enlèvement au porte à porte. Chaque demande d'enlèvement doit obligatoirement faire l'objet d'une prise de rendez-vous auprès des services de la communauté de l'Auxerrois au numéro de téléphone suivant **0 800 89 2000 (appel gratuit).**

DU CÔTÉ DES ESPACES VERTS

Cet automne, des travaux de bucheronnage seront menés un peu partout dans la commune !

- L'abattage de certains arbres, devenu nécessaire afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes (pins de la place des Acacias, arbres trop près des lignes EDF au hameau des groseilliers, arbres trop près des futurs ateliers municipaux...).

- Mais aussi de l'élagage, pour contenir les sujets devenus trop imposants (Tilleuls de la mairie, du monument, du vieux cimetière, les arbres des cours des

écoles...). Certes après ces travaux, vous pourriez être surpris ou choqué mais c'est un bien nécessaire pour maintenir notre patrimoine arboricole en bon état.

- La plantation d'un bocage

Notre dossier sur la restauration du bocage Bourguignon ayant été retenu par le CONSEIL REGIONAL, place à l'action : l'association Emeraude commencera à planter l'ancien dépôt au hameau des Groseilliers. Les arbustes seront fournis par les pépinières Françaises.

- Le fauchage des accotements et des talus :

Vous êtes nombreux à vous être posé la question sur le fauchage des accotements des routes et sur les talus de l'espace vert dans le bas de Perrigny. Non, ce n'est pas de la négligence mais une autre approche de l'entretien de ces espaces. Nous souhaitons mettre en place une gestion différenciée des espaces verts. Cette gestion s'inscrit dans une démarche globale de développement durable. Bon nombre de communes et de conseil généraux s'y sont mis.

Cette démarche consiste à pratiquer sur les espaces verts un entretien adapté selon leurs caractéristiques naturelles et leurs usages. Il s'agit de choisir le bon entretien au bon moment et au bon endroit avec les moyens humains et matériels dont la commune dispose.

Cette gestion a pour autres objectifs de préserver et d'accroître la biodiversité, de diminuer les interventions mécaniques (réduction des coûts), de valoriser le travail des agents.

Emmanuel Chanut
Adjoint environnement.

Appel à projets

Ensemble, recréons nos paysages de bocage

Le conseil régional de Bourgogne lance un appel à projets pour soutenir les initiatives de plantation ou restauration de haies et de bosquets.

Chacun, à son niveau, peut agir pour redonner aux paysages bourguignons leur authenticité.

Exemple de panneau que l'on peut voir sur les bords de route du conseil général de l'Yonne :

L'Avenir de l'Yonne se construit ensemble

l'Yonne
CONSEIL GÉNÉRAL

MOINS D'HERBE COUPÉE
NATURE PROTÉGÉE

PAROISSE DE SAINT-GEORGES PERRIGNY CHARBUY Église Saint -Laurent

Père Robert LECHIEN, 4, rue de Caylus, 89 000 Auxerre - Tél. 03 86 42 04 13

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES :

- **CATECHESE** - Eveil à la foi (5-7 ans) et Classes primaires (CE2 à CM2), assurée dans la paroisse.
 - **AUMONERIE** des 6^{èmes} (année de la profession de foi et au-delà) regroupée avec Auxerre.
 - **BAPTEMES** - Prendre date 3 mois à l'avance.
 - **MARIAGES** - Prendre date 12 mois avant la date souhaitée (avant toute réservation de salle, mairie, ...)
- Contact : Jacqueline CHAHORY - Tel. 03 86 46 87 96**

- **OBSEQUES CHRETIENNES** : Contacter les Pompes Funèbres.

RAPPEL :

- messes dominicales : 2^{ème} dimanche de chaque mois à **11H**, excepté en septembre 5^{ème} dimanche (s'il y a lieu), en alternance entre Perrigny et Charbuy, **11H**
- jours de fêtes et célébrations exceptionnelles : calendrier affiché à la porte de l'église.

Si vous souhaitez en faire la visite ou vous y recueillir, l'église Saint Laurent est ouverte tous les dimanches et jours de fêtes.

Pour mieux connaître la paroisse : paroisses89.cef.fr/stgeorges

TRAVAUX DIVERS 2011

ROUTE DE LA BARCELLE

Après une longue fermeture principalement due à Gaz de France, celle-ci a pu enfin être remise en service fin mai, après la réalisation des travaux de voirie par l'entreprise ETPB. La municipalité est satisfaite de cette réhabilitation, satisfaction partagée par les usagers.

Montant des travaux : 53 000 €

TERRAIN DE TENNIS

La commune s'était engagée en 2010 à rénover un des deux terrains de tennis, afin de permettre une pratique rationnelle et sécuritaire de ce sport. L'entreprise Jean BECKER a procédé à cette rénovation durant la première quinzaine de septembre avec un peu de retard (mise en service initialement prévu début août).

Montant des travaux : 30 000 €



Court de tennis

ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Le programme d'entretien de la voirie communale a été confié à l'entreprise ETPB suite à appel d'offres. Ceux-ci seront réalisés avant fin novembre pour un montant de 40 000 €

TRAVAUX AUX GROSEILLIERS

L'enfouissement des réseaux EDF, France Telecom et la pose de l'éclairage public ont débuté le 21 août. Ceux-ci sont désormais terminés. Toutefois, la dépose des supports EDF et France Telecom ne pourra se faire qu'après le nouveau câblage réalisé par l'entreprise exécutant les travaux pour le compte de France Telecom. Montant de la dépense 70 000 €.

La 2^{ème} tranche en 2012 consistera à réaliser l'assainissement pluvial, les trottoirs et la chaussée.



LOTISSEMENT RENAUDINE

La troisième tranche de rénovation de ce lotissement va débuter prochainement. Les travaux consisteront à :

- remplacer les lampadaires
- remplacer des arbres
- rénover des trottoirs
- procéder à la réfection de la couche de roulement

Les entreprises DRTP, ETPB et COLAS vont se succéder pour mener à bien ces travaux avant la fin de l'année, pour un montant estimé de 145 000 €.

ATELIERS MUNICIPAUX

La construction des nouveaux ateliers municipaux va débuter prochainement. L'appel d'offres a été réalisé, le choix des entreprises est également fait. La commune et ses employés bénéficieront d'un espace moderne fin 2012.

ROUTE DE CHARBUY

La dernière tranche de rénovation de la chaussée de la route de Charbuy, va démarrer prochainement. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS. La réfection de cette route sur le territoire de notre commune sera donc terminée et apportera aux usagers une meilleure sécurité. Montant des travaux 18 000 €.

GROUPE SCOLAIRE MATERNELLE / ELÉMENTAIRE

Depuis quelques années les chaudières tombaient en panne régulièrement et il devenait difficile de trouver des pièces. Cette année une nouvelle chaudière de marque « BUDERUS » est venue remplacer les 2 autres. Les travaux ont été effectués début juillet par l'entreprise JAUGELEC. La réception de l'installation a eu lieu début septembre. Le local a été également rénové et la mise en place d'une porte coupe-feu a été réalisée par l'entreprise CITRAS. Coût des travaux 21 000 €.

Travaux en régie

Les employés communaux ont réalisé des travaux à la maternelle. Ceux-ci consistaient en la rénovation des peintures du hall, la remise en état de la fontaine pour le lavage des mains, et le raccordement informatique du poste de la directrice de la maternelle.



Le hall rénové

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous avez jusqu'au **31 décembre dernière limite** pour vous inscrire sur les listes électorales de la Commune. N'attendez pas le dernier moment car 2012 est une année d'élections présidentielles.

RECENSEMENT JOURNÉE D'APPEL A LA DEFENSE

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger, au cours du mois de leur seizième anniversaire ou pendant les trois suivants.

Il suffit de se présenter à la mairie, muni du livret de famille des parents, d'un justificatif de domicile et de la carte nationale d'identité.

Une attestation vous sera alors délivrée, qu'il sera primordial de conserver précieusement.

Elle vous servira pour un grand nombre de démarches futures car elle est obligatoire par exemple pour les inscriptions aux examens scolaires, au permis de conduire et bien d'autres.

SURVEILLANCE DES COMPTEURS D'EAU

RAPPEL : CONSEIL PRATIQUE

Afin d'éviter une mauvaise surprise à la réception de votre facture d'eau, nous vous recommandons d'effectuer régulièrement une petite surveillance de votre compteur. C'est en effet une excellente solution pour détecter une éventuelle fuite d'eau. Pour cela, il suffit de fermer tous vos points d'eau et de contrôler si votre compteur est bien à l'arrêt.

Si vous avez un doute sur son fonctionnement : **Appelez la Lyonnaise des eaux au numéro suivant : 0 810 861 861 (24h/24)**

VIE DES ENTREPRISES LOCALES

BOULANGERIE LEMASSON

2A rue des écoles – 03.86.46.49.62

Pain – Pains spéciaux – Viennoiseries – Pâtisseries – Entremets – Pièces montées – Sandwichs

Possibilité de commande spéciale sur demande.

M. et Mme LEMASSON vous accueillent : du mardi au dimanche de 7h15 à 12h30

Le patron tient à préciser que, contrairement aux grandes enseignes, tous les produits sont faits maison à 100% (levain, pâtes,...). Ils sont tous élaborés au fournil et au laboratoire de leur boulangerie à Appoigny. La qualité des produits est assurée à l'identique sur les 2 points de vente.

A bientôt de votre visite !



LE PETIT PERRIGNY

Restaurant - Café - Tabac - Presse - Jeux à gratter

19 grande rue – 03.86.46.80.04

M. Joël Gourier vous accueille :

- du lundi au vendredi de 6h45 à 19h30

- le samedi de 7h45 à 12h30

(Fermé le samedi Après-midi et le dimanche)

Parmi toutes les activités qu'il offre, son restaurant vous propose une cuisine familiale tous les midis du lundi au vendredi avec un **repas à 12€ avec ¼ de vin compris**. Sa clientèle est constituée majoritairement d'artisans. La salle dispose de 48 places assises et la terrasse de 25 places. Il emploie 2 salariées (une cuisinière et une serveuse). N'hésitez pas à vous arrêter d'autant plus que le parking situé devant et de nombreuses autres places à proximité facilitent l'accès.



PAUSE COIFFURE

Coiffure mixte, conseils en image, esthétique, relaxation...

3, rue de la cour – 03.86.46.37.94

reference-coiffure@orange.fr

Sandrine vous accueille :

- le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

- Le jeudi et le vendredi de 9h à 18h en continu

(fermé du samedi au mardi)

Situé dans l'enceinte de la maison de retraite « Mémoires de Bourgogne », c'est dans un cadre chaleureux et convivial que Sandrine vous propose différents soins capillaires et met à votre service une garantie d'un travail de qualité. Tout a été conçu pour recréer un univers favorable à la transformation et aux soins de votre coiffure.



■ PONT DE L'ASCENSION

L'Education Nationale fera le pont le vendredi 18 mai 2012 à l'occasion de l'Ascension.

En conséquence, l'ensemble des heures prévues cette journée sera transféré à une date unique **le mercredi 2 novembre 2011** (dernier jour des vacances de la Toussaint).

■ UNE RENTREE SANS ANICROCHE

Lundi 5 septembre, les élèves de l'école élémentaire et leurs enseignants ont effectué leur rentrée des classes. L'arrivée de nouveaux habitants sur la commune au cours de l'été a permis de porter les effectifs de l'école à 71 inscrits.

Comme les années précédentes, ces élèves ont été accueillis par Mme Boirel, directrice de l'école. Cette dernière prend en charge 31 élèves (18 élèves de CM1 et les 13 élèves de CM2). M. Paquin, maître formateur et Melle Frotey s'occupent cette année de 19 élèves de CP-CE1. M. Rouger enseigne à 21 élèves de CE1-CE2.

La grande disparité de répartition des effectifs sur les trois classes s'explique par le fait que, pour les élèves de CM1-CM2, l'année scolaire 2011-2012 sera celle du départ en classe-découverte courant juin. Aussi l'équipe pédagogique a préféré garder le groupe des élèves de CM1 complet afin de faciliter son implica-

tion dans le projet-fil conducteur de l'année. Ce choix a aussi le grand avantage de favoriser un environnement d'apprentissage favorable aux élèves de Cours préparatoire.

Cette organisation se double d'un projet d'école de travail par cycles. Chaque début d'après-midi, jusqu'à la récréation de 15 heures, M. Paquin prend en charge tous les élèves de cycle 2 (CP-CE1) pour l'EPS, l'Anglais, les Sciences et l'Histoire. Pendant ce temps, les élèves de cycle 3 seront répartis en deux groupes CE2-CM1 et CM1-CM2 qui alterneront :

- M. Rouger dispensant l'enseignement de l'Anglais et de l'EPS
- Mme Boirel : les Sciences et l'Histoire.

Un jour par semaine, sur un autre créneau M. Rouger prendra en charge tous les CE1 avec les CE2.

Au niveau de la maternelle, la répartition est la suivante :

- Classe de Mme Jacob : 18 élèves en grande section, 5 en moyenne section
- Classe de Mme Laurent : 7 élèves en moyenne section, 10 petits et 3 « tout petits »

SOURIS A LA VIE

■ DUATHLON 2011

Le 3^{ème} Duathlon du Sourire a eu lieu le 18 septembre. Une matinée consacrée au bénévolat, aux sportifs. C'est 97 individuels et 29 équipes qui, par un temps ensoleillé, ont essayé de se départager sur les terrains de Charbuy et de Perrigny.

Merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour que cette journée soit une grande réussite appréciée tant par son ambiance « festive » que par son organisation « professionnelle »

Cette année les bénéfices récoltés, soit environ 1 800 €, seront reversés à l'Association « 1 Maillot pour la Vie ». Une remise officielle, en présence des coureurs, des représentants de l'association, de nos partenaires et de nos élus, aura lieu à Perrigny, à la salle polyvalente, lors de la projection d'un diaporama de la manifestation.

Cette somme servira aux enfants du service de pédiatrie du C.H.U de DIJON où l'organisation d'une journée de fête avec des sportifs, concrétisera tous vos efforts.

« Souris à la Vie » apportera, grâce à vous, ce jour là, un peu de chaleur ; beaucoup de soutien et de courage, pour soutenir tous ces enfants, ensemble contre leur maladie.

L'année 2011 se terminera par l'organisation habituelle du Téléthon sur Perrigny (2 et 3 décembre), avec le concours des différentes associations du Village.

Concert, activités sportives, danses, devraient être au programme !!!

C'est à notre Assemblée Générale (début 2012) que nos différentes activités vous seront proposées.



Départ du Duathlon 2011

A signaler dès maintenant quelques idées nouvelles.

- une marche nocturne (février, mars ?..) ouverte à tous sur Perrigny évidemment.
- un changement envisagé sur notre grande épreuve sportive de septembre 2012, un programme d'animation pour enfants verrait également le jour.
- Comme d'habitude, nos amis d'Europa-donna seront avec nous pour organiser notre sortie traditionnelle dans les bois. Deux parcours seront proposés suivis du goûter.
- et enfin un projet de deux gazelles de « Souris à la Vie » fin 2012, course et marche au Népal avec comme toujours, une action auprès des enfants défavorisés ou malades. On en reparlera, elles auront besoin de votre soutien.

Si vous le souhaitez vous pouvez nous rejoindre en nous contactant.

Par mail : sourisalavie89@live.fr

Par téléphone : 03 86 46 85 12

Donner, faire partager à travers les valeurs du Sport, aider à faire reculer la maladie, c'est ce que nous nous efforçons de faire, de véhiculer avec toutes nos différentes activités.

F.MIGEVANT

COMITÉ DES FÊTES REVEILLON 2011

Nous vous ferons parvenir les menus de la Saint-Sylvestre 2011 accompagnés des coupons d'inscription prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Traiteur : M. CAMU et la soirée sera animée par l'orchestre Turbulences

31 DECEMBRE 2011 à la SALLE POLYVALENTE

VIE ASSOCIATIVE

US PERRIGNY SECTION CYCLOTOURISTE - CYCLOSPORTIVE



SAISON 2010/2011 = Saison très positive

La section a obtenu 23 trophées dont une grande partie grâce à son équipe féminine. Nous sommes le seul club UFOLEP de l'Yonne qui respecte la parité avec 5 licenciées Féminines et 5 licenciés Masculins.

Le samedi 6 août 2011, malgré des trombes d'eau, nous étions 5 à la sortie de CHARNY (dont 3 femmes).

La section FFCT compte 5 licenciés dont Jean-Christophe TEPPAZ, qui a gagné les 24 heures non stop en solitaire, sur circuit, en Angleterre, pour la 2^{ème} année consécutive.

Nous organisons le dimanche 27 novembre prochain, à 12h, à la salle polyvalente de PERRIGNY, un buffet campagnard dansant, tarif 25 euros par personne, tout compris.

Nous vous attendons nombreux !

Réservation avec chèque uniquement, libellé à l'US PERRIGNY CYCLISME, avant le 30 octobre 2011, dernier délai, à l'attention de Christian MOCQUERY - 4 allée des Près - 89000 PERRIGNY.

Si absence, laisser message sur notre répondeur (voit téléphones ci-dessous).

Christian MOCQUERY

Tél. : 03 86 46 59 80- Port. : 06 07 42 35 73

ASSOCIATION LES MINIPOUSS

Les Minipouss : association d'assistantes maternelles régie par la loi de 1901. Elle a été créée le 4 avril 2011. Son siège social est situé à la mairie de Perrigny. Peuvent être membre de l'association, toutes les assistantes maternelles du village désireuses de participer aux activités (à ce jour nous sommes 7 sur 10 dans notre commune).

Ainsi celles-ci ont un lieu de rassemblement avec les enfants qui permet à nos bouts de choux de se sociabiliser et aux assistantes maternelles de lutter contre l'isolement.

Le bureau est constitué de

- Présidente : Mme DELESSART Francine,
- Secrétaire : Mme KAUTZMANN Vanessa,
- Trésorière : Mme TROUSSET Catherine

Nous nous retrouvons deux fois par mois :

- A la garderie pour des ateliers divers
- A la salle du judo Yoga pour la motricité

Nous avons pour projet d'effectuer une sortie par trimestre (en mai – cueillette de fraises aux jardins de Laborde, en juillet : pique nique, en septembre, sortie prévue chez un boulanger).

Les membres de l'association remercient :

Monsieur le Maire et le conseil municipal de Perrigny pour le prêt des salles ainsi que l'attribution d'une subvention qui nous a été octroyée pour démarrer nos activités.

- Les parents donateurs, grâce à qui nous avons pu démarrer
- Les différentes enseignes commerciales qui ont fourni des lots pour la fête du 13 juillet
- Mme MORETTI, pour les différents articles dans le journal « l'Yonne Républicaine »

Nous prévoyons de participer à la bourse aux jouets le 30 octobre 2011 au bénéfice des Minipouss afin d'améliorer notre trésorerie.

Tous les dons de jouets, matériel de puériculture, vêtements pour enfant seront les bienvenus.



Pour tout renseignement merci de vous adresser à Mme DELESSART Francine au 03.86.46.49.27

M. CADAUR Nicolas du garage PICOT CLEMENTE à Migennes, qui a participé à l'achat du matériel de motricité.

PERRIGNY ANIMATION DETENTE

VIDE-GRENIER 2011 SOUS LA PLUIE

Cette année, pour sa 27ème édition, le vide grenier fut copieusement arrosé. Depuis son existence nous pouvons dire que c'est celui qui a été le plus humide.

Un grand nombre d'exposants nous ont fait faux bond au dernier moment, et les visiteurs se sont montrés réticents et on les comprend. Les orages à répétition dès le début de matinée ont refroidi les ardeurs des moins téméraires.

Cependant, quelques courageux se sont lancés pendant les éclaircies pour essayer de dénicher la perle rare au hasard d'un stand par ci par là.

Le bilan de cette année ne sera pas des meilleurs, mais nous espérons qu'il ne sera pas trop mauvais.

Un grand MERCI à tous les bénévoles qui ont œuvré sous la pluie, ainsi qu'à ceux qui ont contribué par leur présence ou leur visite au déroulement de cette journée.

La Présidente
Marie-Pierre ANDRIEU

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Réussite pour ce voyage de la « Croisière des Ecluses », le 29 Mai sous un temps superbe. Le car était complet et nous avons même malheureusement été dans l'obliga-

tion de refuser des participants.

Dès 9 heures, à Pouilly en Auxois, nous avons embarqué sur le bateau « La Billebaude » pour la traversée de la Voûte d'une longueur de 3333 mètres et comptant 8 écluses.

Ensuite, nous avons copieusement déjeuné au restaurant de Vandenesse en Auxois, puis retour sur Pouilly en Auxois.

Nous avons fait un arrêt à la maison du pays pour une dégustation de produits locaux et pour nous permettre d'effectuer des achats personnels de ces spécialités.

Quelques dates à retenir concernant notre association :

- 14 /01 /2012 Assemblée Générale
- 15 /01 / 2012 Couscous
- 19/02/2012 Après- midi dansant avec Mathieu Chocat

L'amicale des anciens Combattants de Perrigny a eu la tristesse de perdre un ami : André Girardot. Adhérent fidèle, au titre des Anciens Combattants d'Algérie, André était médaillé militaire, porte drapeau de l'amicale, dévoué et disponible. Nous renouvelons nos sincères condoléances à Huguette et toute sa famille.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES DE PERRIGNY

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 SEPTEMBRE 2011

L'association des parents d'élèves de Perrigny (APEEP) a tenu son assemblée générale le jeudi 22/09/2011 dans les locaux de l'école élémentaire en présence de M. Cumont (Maire), de Mme Boirel (directrice école élémentaire), des anciens membres du bureau, et avec la participation d'une dizaine de parents d'élèves.

Après un rapide tour de présentation des personnes présentes, les 2 thèmes suivants ont été abordés :

PRÉSENTATION DE L' APEEP ET DE SES ACTIVITÉS

L'APEEP est animée par des parents bénévoles ; son but est de collecter des fonds via l'organisation d'événements pour financer les activités des enfants des écoles de Perrigny. En 2010/2011, une dotation de 40 € par enfant a pu être versé aux écoles (4 400€ au total), ce qui a permis de financer les sorties équestres, les sorties cinéma, les visites musées.

Trois événements ont été organisés par les bénévoles de l'APEEP : un concours de belote, un loto et la kermesse des écoles fin juin.

Il est important de noter que les rentrées de fond ne couvrent pas les dépenses engagées, en effet le compte rendu financier fait paraître un déficit d'envi-

ron 300 € qui est couvert par la trésorerie disponible. Au delà de l'aspect bénévolat et financier, notre association espère contribuer à la dynamique du village ainsi qu'au développement des liens sociaux entre les habitants de la commune.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES ET DU BUREAU

A l'issue de la présentation de l'association, une liste de 23 parents désirant être membres a pu être constituée (le statut de l'APEEP prévoit 19 personnes minimum) et 6 personnes se sont engagées pour constituer le nouveau bureau :

- | | |
|---------------------------|--------------------|
| • Mme Nathalie SERIS | Présidente |
| • Mme Caroline BLONDEAU | vice présidente |
| • Mme Céline BERNIER | trésorière |
| • Mme Sophie MARTIN | trésorière adjoint |
| • Mme Marilyn LUTGEN | secrétaire |
| • Mme Delphine DE ANDRADE | secrétaire adjoint |

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

E-Mail : apeep89@gmail.com

Le président sortant
Yves BON-BETEND

Date à retenir : samedi 19 novembre 2011 en soirée, loto organisé par l'association à la salle polyvalente de Perrigny

UNION SPORTIVE DE PERRIGNY

REPRISE DES COURS DANS VOTRE CLUB

LE MARDI

- Judo au Dojo : 17 h - 17h 45 initiation 4 - 5 ans
17h 45 - 19 h enfants gradés
- Gym à la salle polyvalente : 19h 15 - 20h 15

LE JEUDI

- Judo au Dojo : 18h - 19h enfants gradés
- Gym à la salle polyvalente : 19h 15 - 20h 15
- Self-défense au dojo : à partir de 20 heures.

Durant l'année, quelques surprises... stages gratuits de tai chi, gym, kung fu, tchouk ball, initiation au kayak...

Inscriptions sur place, séance d'essai gratuite
renseignements : 06 16 89 25 96



ADMR DE PERRIGNY

Les associations ADMR (aide à domicile en milieu rural) sont nées au moment de l'exode rural juste après la fin de la guerre 39-45, à l'initiative de la JAC ; il y a 65 ans ! Beaucoup de choses ont changé, mais les besoins d'aides à domicile pour les personnes isolées, âgées, handicapées et pour les familles sont restés semblables.

L'Association ADMR de Perrigny (siège social) dont la Maison Des Services est à St Georges sur Baulche est régie par les lois de 1901, et appartient au réseau national organisé à raison d'une fédération par département adhérent à l'Union National des associations ADMR.

Les bénéficiaires des prestations de l'association de Perrigny résident à Perrigny, St Georges/B, Charbuy, Lindry, Auxerre. L'ensemble des services d'aide est assuré par une trentaine de salariés pour environ 24550 heures en 2010.

Les financeurs sont essentiellement le Conseil Général (APA), les caisses de retraites et mutuelles, la CAR-SAT,... et certains bénéficiaires en fonction de leurs ressources.

Des manifestations associatives (vente de fleurs, bourse aux jouets,...) permettent la collecte de fonds, utilisés suivant la décision du Conseil d'administration et nous remercions toutes les personnes qui y ont participé.

Nous proposons la téléassistance pour un maintien sécurisant à domicile. Voici les coordonnées de Mme SACHELLI au 03 86 46 76 64 ou bien la Maison des Services située à St Georges/B 37 Grande rue ou au 03 86 46 61 80 pour plus de renseignements

Les bénévoles, trop peu nombreux, assurent la gestion des ressources humaines et dans la mesure du possible, un lien humanitaire de solidarité.

ASSOCIATION YOGA PERRIGNY

Les cours de Yoga ont lieu à Perrigny à côté de la mairie :

- Le lundi soir de 20 h 30 à 22 h 00
- Le mercredi matin de 10 h à 11 h 30

A partir du 12 septembre 2011

Afin de vous faire découvrir le Yoga Pour les nouveaux adhérents 2 séances d'essais vous sont offertes

Pour tous renseignements téléphoner au : 03 86 46 49 27

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 14 AVRIL 2011

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 14 avril 2011 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

Etaient présents : MM. CUMONT, PECHENOT, GARNIER, CHANUT, PREAU, Mmes DANREZ, GIABBANI, CAGNAT, MM. MADELENAT, VIGNOL, ROBIN, Mme BARON, M. PERNOT.

Absentes : Mmes SUTTER et SAUVION.

Secrétaire de séance : Ph. PREAU.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011 – Budget principal et budgets annexes

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte par chapitre en section de fonctionnement, et par opération en section d'investissement, les budgets primitifs 2011 qui s'équilibrent de la façon suivante :

BUDGETS	Fonct.	Invest.	Cumul
Budget principal	1 354 825	2 217 970	3 572 795
Assain. eaux usées	32 100	97 370	129 470
Lotis. Bas Bréandes	736 916	555 716	1 292 632
Zone d'activités	326 498	188 000	514 498

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES POUR 2011 :

Monsieur le Maire fait un rappel sur la réforme de la taxe professionnelle et le système de compensation qui est mis en place. Il précise également, qu'avec le passage en communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2011, la compensation est désormais versée par cette dernière. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'intégrer aux taux votés en 2010 la part des taxes additionnelles 2010 de la Communauté de l'Auxerrois. Les nouveaux taux votés pour 2011 sont les suivants :

TAXES	Rap. des tx 2010	Taux votés en 2011
Taxe d'habitation	10,91	11,30
Foncier bâti	15,48	16,03
Foncier non bâti	38,69	40,07
Taxe professionnelle	17,00	-

CONTRAT DE CANTON – PROGRAMME 2011 :

La programmation du contrat de canton d'Auxerre Nord pour 2010 - 2012, a fixé l'attribution d'une aide de 75 052 € en 2011 à la commune de Perrigny. Le conseil municipal décide d'affecter cette somme à la construction des ateliers municipaux.

AMENAGEMENT DE VOIRIE AUX GROSEILLIERS – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Le projet d'aménagement de voirie aux Groseilliers comprend un aménagement de sécurité pour les piétons et cyclistes, nombreux à traverser le carrefour pour

atteindre les routes et chemins de promenade dans ce secteur. Le conseil municipal décide de solliciter l'aide du Conseil Général au titre des amendes de police.

REAMEAGEMENT PAYSAGER – DEMANDE DE SUBVENTION DU CONSEIL REGIONAL

Le Conseil Régional de Bourgogne a retenu notre dossier de candidature en réponse à l'appel à projets 2010 pour la restauration du bocage. Le conseil municipal sollicite une subvention du Conseil Régional de Bourgogne sur le projet de réaménagement bocager d'une parcelle communale située au hameau des Groseilliers, à hauteur de 80 % d'un montant de 8 800 € HT.

EMPLOIS SAISONNIERS POUR L'ETE 2011 :

Le Conseil Municipal décide de reconduire la formule des emplois saisonniers pour pallier les congés annuels des agents titulaires. Deux mi-temps et deux temps complets seront proposés à des jeunes de la commune, en juillet et en août, pour l'entretien des espaces verts, d'une part, et le grand ménage dans les écoles, d'autre part. Le recrutement se fera, comme les années précédentes, par tirage au sort après appel à candidature.

PERSONNEL COMMUNAL – AVANCEMENT DE GRADE EN 2011 :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, selon le tableau d'avancement de grade proposé par le centre de gestion de l'Yonne, un agent communal est susceptible d'obtenir un avancement en 2011. Le conseil municipal accepte la proposition d'avancement et décide la création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mai 2010. Le comité technique paritaire sera consulté ultérieurement pour la fermeture du poste correspondant au grade actuel.

COMPOSITION DE LA C.L.E.C.T. - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

Aux termes de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges (C.L.E.C.T.) est créée entre l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) soumis à cette disposition et les communes membres. S'agissant de la Communauté de l'Auxerrois, cette commission est composée du Maire ou de membres des conseils municipaux des communes adhérentes, chaque conseil municipal disposant d'au moins un représentant. A l'unanimité, le conseil municipal désigne le Maire, Denis Cumont, pour siéger à la commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges.

AFFAIRES DIVERSES :

• Transfert du pouvoir de police des maires aux présidents des EPCI à fiscalité propre : L'article 63 de la loi du 16/12/2010 de réforme des collectivités territoriales prévoit le transfert automatique du pouvoir de police, du maire au président de l'EPCI compétent dans les do-

maines de l'assainissement, de l'élimination des déchets ménagers et de l'accueil des gens du voyage. Toutefois, d'ici au 01/12/2011, les maires peuvent s'opposer à ce transfert dans chacun des domaines. Monsieur le Maire réaffirme sa volonté de conserver les pouvoirs de police dans les domaines précités et notifiera son opposition au transfert automatique au président de la C.A.

• Enquête publique concernant l'aménagement d'un giratoire sur la RD 158 / RD 31 : l'enquête s'est déroulée à la mairie du 9 mars au 13 avril 2011. Peu de personnes sont venues consulter le dossier. Quelques unes ont souhaité rencontrer le commissaire enquêteur et/ou faire des remarques, dont M. Robin qui prend la parole à ce sujet. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h50.

VIE DU CONSEIL

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 14 JUIN 2011

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le mardi 14 juin 2011 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

Etaient présents : MM. CUMONT, PECHENOT, GARNIER, CHANUT, Mmes DANREZ, GIABBANI, CAGNAT, MM. MADELENAT, VIGNOL, ROBIN, Mme BARON, M. PERNOT.

Etaient Absents : Mmes SUTTER et SAUVION, M. PREAU (pouvoir à E. CHANUT).

Secrétaire de séance : M. DANREZ.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

- Remerciements de l'ADMR pour la subvention versée par la commune
- Atelier initiation informatique : Les cours se sont déroulés, à la satisfaction de tous les participants, entre novembre 2010 et début juin 2011. De 13 inscrits, les participants réguliers étaient au nombre de 6, de niveaux très différents. Ils souhaitent poursuivre l'année prochaine et les animatrices sont partantes.
- Gens du voyage : ERDF a sollicité une autorisation pour maintenir le branchement provisoire d'une famille installée sur un terrain à Mocquesouris. L'autorisation a été accordée à titre provisoire.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES :

Les comptes administratifs 2010 du budget principal de la commune, et des budgets annexes, présentés par Monsieur Claude PECHENOT, adjoint aux finances, ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal. Ils font apparaître les résultats suivants :

■ Budget principal

	OPERATIONS EXERCICE 2010		RESULTAT 2010	RESULTAT 2009 REPORTE	RESULTAT CLOTURE 2010
	Recettes	Dépenses			
INVESTISSEMENT	835 962,83	467 520,44	368 442,39	-130 124,44	238 317,95
FONCTIONNEMENT	1 084 237,43	791 335,10	292 902,33	141 044,64	433 946,97
TOTAL CUMULE	1 920 200,26	1 258 855,54	661 344,72	10 920,20	672 264,92

■ Budget annexe Lotissement du Bas des Bréandes

	OPERATIONS EXERCICE 2010		RESULTAT 2010	RESULTAT 2009 REPORTE	RESULTAT CLOTURE 2010
	Recettes	Dépenses			
INVESTISSEMENT	300 175,57	218 510,00	81 665,57	-37 949,18	43 716,39
FONCTIONNEMENT	336 505,57	336 505,57	0,00	0,00	0,00
TOTAL CUMULE	636 681,14	555 015,57	81 665,57	-37 949,18	43 716,39

■ Budget annexe Zone d'activités des Bréandes

	OPERATIONS EXERCICE 2010		RESULTAT 2010	RESULTAT 2009 REPORTE	RESULTAT CLOTURE 2010
	Recettes	Dépenses			
INVESTISSEMENT	211 195,63	521 657,23	-310 461,60	288 559,77	-21 901,83
FONCTIONNEMENT	708 220,58	708 220,58	0,00	0,00	0,00
TOTAL CUMULE	919 416,21	1 229 877,81	-310 461,60	288 559,77	-21 901,83

■ Budget annexe du service de l'assainissement des eaux usées

	OPERATIONS EXERCICE 2010		RESULTAT 2010	RESULTAT 2009 REPORTE	RESULTAT CLOTURE 2010
	Recettes	Dépenses			
INVESTISSEMENT	32 266,74	11 275,45	20 991,29	20 544,43	41 535,72
FONCTIONNEMENT	33 065,10	8 190,59	24 874,51	0,00	24 874,51
TOTAL CUMULE	65 331,84	19 466,04	45 865,80	20 544,43	66 410,23

COMPTES DE GESTION 2010 SUR LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2010 qui, conformes aux comptes administratifs de la commune, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE 2010 :

L'approbation des comptes administratifs 2010 du budget principal et des budgets annexes a permis d'arrêter le résultat de clôture de ces budgets. Le conseil municipal décide d'affecter les résultats de clôture 2010 comme indiqué dans les tableaux ci-dessous :

■ Budget principal de la commune :

	Résultat de clôture 2010	Solde des restes à réaliser	Résultat de clôture corrigé	Affectation au compte 1068	Report à nouveau c/002
Fonctionnement	433 946,97		433 946,97	122 760,00	311 186,97
Investissement	238 317,95	- 122 760,00	115 557,95		
TOTAL	672 264,92		549 504,92		

■ Budget annexe lotissement du Bas des Bréandes :

	Résultat de clôture 2010	Solde des restes à réaliser	Résultat de clôture corrigé	Affectation au compte 1068	Report à nouveau c/002
Fonctionnement	0	-	0	-	-
Investissement	43 716,39		43 716,39		
TOTAL	43 716,39		43 716,39		

■ Budget annexe de la zone d'activités :

	Résultat de clôture 2010	Solde des restes à réaliser	Résultat de clôture corrigé	Affectation au compte 1068	Report à nouveau c/002
Fonctionnement	0	-	0	-	-
Investissement	- 21 901,83		- 21 901,83		
TOTAL	- 21 901,83		- 21 901,83		

■ Budget annexe du service de l'assainissement des eaux usées :

	Résultat de clôture 2010	Solde des restes à réaliser	Résultat de clôture corrigé	Affectation au compte 1068	Report à nouveau c/002
Fonctionnement	24 874,51		24 874,51	24 874,51	0,00
Investissement	41 535,72	- 8 000,00	33 535,72		
TOTAL	66 410,23		58 410,23		

INTEGRATION DANS LE PATRIMOINE COMMUNAL DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT

Le conseil municipal, compte tenu que les travaux d'aménagement de voirie et de réseaux du lotissement communal « Le Bas de Bréandes » sont terminés, et la presque totalité des lots vendus, confirme l'intégration de la voirie et de l'éclairage public desservant le lotissement dans le patrimoine communal.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

A la demande de Monsieur le Préfet de l'Yonne, le conseil municipal donne un avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale :

- Respect des décisions de chaque commune quant à son intégration dans un EPCI,
- Maintien de tous les syndicats qui fonctionnent et exercent pleinement leurs compétences, et qui donnent satisfaction aux élus et aux usagers, notamment les syndicats d'adduction d'eau potable, d'assainissement des eaux usées, d'énergie et d'électrification rurale.

VERGER D'ANTAN – CHOIX DU PAYSAGISTE CONCEPTEUR

Trois paysagistes ont été consultés pour faire des propositions d'aménagement d'un verger d'antan dans les terrains acquis à côté de l'école élémentaire. La proposition correspondant le mieux aux attentes de la municipalité est celle de Monsieur Régis JUVIGNY. Le montant des honoraires est fixé à 6 250 € HT.

CANICULE – CONVENTION AVEC LA RESIDENCE « MEMOIRES DE BOURGOGNE »

Comme les années précédentes, la direction de la résidence « Mémoires de Bourgogne » propose d'accueillir en période caniculaire, 4 à 5 personnes âgées vulnérables, dans une salle rafraîchie les après-midis de 15 à 17 heures. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention qui règle les modalités du partenariat avec la commune.

MODERNISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE – ENVELOPPE CANTONALE

Le Conseil Général débloque, chaque année, une enveloppe de 12 827 € au canton pour financer des travaux de renforcement de la voirie communale. En 2011, c'est au tour de Perrigny de bénéficier de cette aide. Le conseil municipal décide de l'attribuer aux travaux de renforcement de la route de Charbuy (3ème tranche) et de la route des Terres et Vignes.

AFFAIRES DIVERSES :

- **Aire de grand passage des gens du voyage** : Une réunion a eu lieu à la Préfecture le 10 juin dernier afin d'échanger autour des possibilités de créer une aire de grand passage dans le secteur Auxerrois/Centre Yonne. Diverses propositions ont été formulées par la Direction Départementale des Territoires, dont une sur la commune.
 - **Courrier de Monsieur Christian Calmus** : Le courrier de Monsieur Christian Calmus ainsi que le projet de réponse de Monsieur le Maire ont été adressés à tous les conseillers avant la séance afin qu'ils en prennent connaissance et puissent y apporter d'éventuelles remarques ou corrections.
 - **Conseil communautaire du 20 mai 2011 à Montigny-la-Resle** : Divers points à l'ordre du jour, notamment l'extension du périmètre de la C.A. à la commune de Lindry, règlement intérieur de la C.A., Constitution de la commission locale d'évaluation des charges transférées, représentation de la C.A. au sein de la maison de retraite de Saint-Bris, dossiers relatifs à la valorisation de l'environnement et au service de distribution d'eau.
 - **Assemblée générale du Yoga** : 35 adhérents environ qui se répartissent entre les cours du lundi soir et du mercredi matin. Le bureau est inchangé avec Francine Delessart comme présidente.
 - **Commission d'accessibilité** : Le conseil municipal décide de créer une commission d'accessibilité pour étudier les questions de mise aux normes en matière d'accessibilité aux personnes handicapées des équipements communaux (bâtiments et voirie). Elle sera composée de : Messieurs Cumont, Péchenot, Garnier, Chanut, Madelénat, Robin et Madame Giabbani, membres du conseil municipal, Monsieur Magnien et Madame Gelin, résidents de « Mémoires de Bourgogne ».
- Deux autres personnes hors conseil municipal et habitant la Commune pourraient rejoindre cette commission. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 45.

VIE DE LA COMMUNE

■ AGENDA DES MANIFESTATIONS

OCTOBRE :

Le 16 : Repas du CCAS

Le 30 : Bourse aux jouets - vide grenier organisés par l'A.D.M.R

NOVEMBRE :

Le 11 : Cérémonie au Monument aux Morts

Le 19 : Loto, organisé par les Parents d'Elèves

DÉCEMBRE :

Le 2 : Concert de Noël, organisé par «Souris à la Vie» au profit du TELETHON

Le 3 : Epreuves du TELETHON

Le 11 : Repas de fin d'année du Club Vivre Ensemble

Le 31 : Réveillon de la St Sylvestre, organisé par le Comité des Fêtes

JANVIER :

Le 7 : Vœux du Maire à la salle polyvalente

Le 14 : Assemblée Générale des Anciens Combattants

Le 21 : Assemblée Générale du club Vivre Ensemble

FÉVRIER :

Le 12 : Repas d'hiver du club Vivre Ensemble

Le 19 : Thé dansant organisé par les Anciens Combattants

■ ETAT CIVIL

DECES

THER Aimée née CLAVIER, Le 23/03/2011

MAINGONNAT Thérèse née LELONG, le 11/04/2011

FEVRE Yolande née NAUDIER, le 20/04/2011

GUET Charles, le 04/05/2011

GIRARDOT André, le 09/05/2011

SUZEAU Jacqueline née TESTA, le 23/05/2011

SIMAJCHEL Dariusz, le 25/05/2011

TOURLOURAT Guy, le 03/06/2011

JARZAGUET Jeanne née MROZ, le 30/05/2011

BONVALOT Lucette née LEMOUX, le 03/07/2011

ROCHE Odette née IMHOF, le 06/07/2011

BERNARD Marie née WONNER, le 17/08/2011

VINCENDON Pierre, le 12/09/2011

NAISSANCES

OZELET Jamie, le 05/04/2011

SASSI Hélène, le 19/04/2011

FUHRMANN Tahitia, le 16/06/2011

MAKHOUH Dimitri, le 11/08/2011

LEFEBVRE Marjorie, le 03/09/2011

HOUDRE Éva, le 15/09/2011



■ NOUVEL ARRIVANT DANS LA ZONE D'ACTIVITES DES BREANDES



LA CLINIQUE VÉTÉRAIRE DES BRÉANDES

Dans cette zone des Bréandes que nous avons voulue active et attractive, s'est ouverte la clinique vétérinaire des Bréandes, 8 rue de l'Auge derrière le magasin Grand Frais.

Les docteurs Dorothee AILLERIE et Eric BOUILLLOT accueillent vos chiens, chats et autres animaux de compagnie sur rendez-vous (03.86.94.96.00).

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h le samedi de 8h à 14h et assurent les urgences sur place 24h sur 24.

ASSOCIATIONS : A.D.M.R. : Secrétariat ADMR - Mairie de ST-GEORGES - ST GEORGES S/BAULCHES - 03.86.46.61.80 • **ANCIENS COMBATTANTS :** M. DE RANGO Louis - 12 rue des Genêts PERRIGNY - 03.86.46.87.54 • **CHASSE :** M. GASSIEN Jean-Roland - 6 rue des Saules PERRIGNY - 03.86.46.85.21 • **CLUB VIVRE ENSEMBLE :** Mme CLAUSON Annie - 15 rue des Vendanges PERRIGNY - 03.86.46.96.56 • **COMITE DES FETES :** Mme SACCHELLI Lucette - 5 rue des Acacias PERRIGNY - 03.86.46.76.64 • **Union Sportive PERRIGNY - M. CORNILLE Yves** - 7 rue de Forterres PERRIGNY - 03.86.48.19.57 • **US PERRIGNY Section CYCLOTURISME - M. MOCQUERY Christian** - 4 Allée des Prés 89000 PERRIGNY - 03.86.46.59.80 • **US PERRIGNY Section FOOT - M. SCHIED Cédric** - 3 allée du Morvan 89000 AUXERRE - 03.86.52.46.43 • **US PERRIGNY Section JUDO-GYM - Mme BADAIRE Christine** - 2 rue Rouget de Lisle AUXERRE - 06.16.89.25.96 • **PARENTS D'ELEVES - Mme SERIS Nathalie** - 4 rue des Saules PERRIGNY - 03.86.46.24.84 • **PERRIGNY ANIMATION DÉTENTE (P.A.D.) - Mlle ANDRIEU Marie-Pierre** - 11 rue des Vendanges PERRIGNY - Travail : 03.86.46.64.17 • **POMPIERS - M. HOUDRE Didier** - 5 rue des Sarments PERRIGNY - 03.86.46.72.65 • **SOURIS A LA VIE - Mme MIGEVANT Françoise** - 27 Grande rue PERRIGNY - 03.86.46.85.12 • **YOGA - Mme DELESSART Francine** - 7 rue de la Taille PERRIGNY - 03.86.46.49.27 • **LES MINIPOUSS - Mme DELESSART Francine** - 7 rue de la Taille PERRIGNY - 03.86.46.49.27

INFOS PRATIQUES

LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC

Nouveaux horaires

Du lundi au vendredi après-midi de 14h00 à 18h00 et le **lundi matin** de 9h00 à 12h00

Tél. : 03.86.46.64.17

Fax. : 03.86.42.74.77

Email : mairiedeperrigny@wanadoo.fr

Site internet : www.perrigny.fr

DÉCHÈTERIES

Déchets acceptés

- Cartons
- Métaux
- Déchets végétaux
- Gravats inertes
- Divers non recyclables
- Pneus
- Huiles (vidange et friture)
- Batteries, piles et accumulateurs
- Déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, cartouches d'imprimante, produit phytosanitaires, ...)

Pour les artisans et commerçants : se renseigner auprès des gardiens.

Horaires et jours d'ouverture :

Horaires d'hiver (1^{er} novembre au 31 mars)

Lundi 10-12 h/14h-17h

Mardi 10-12 h/14h-17h

Mercredi 10-12 h/14h-17h

Jeudi 10-12 h/14h-17h

Vendredi 10-12 h/14h-17h

Samedi 10-12 h/14h-17h

Dimanche Fermées

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Pour les artisans et commerçants, l'accès aux déchèteries sera autorisé aux mêmes horaires, tous les jours, sauf le samedi et le dimanche.

Pour toute information :

N° Vert 0 800 89 2000